

Boulogne-Billancourt, le 12 juillet 2010

## **DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS VOTE PAR LES ACTIONNAIRES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 3 JUIN 2010**

### **1) Cadre juridique**

L'Assemblée générale extraordinaire du 3 juin 2010 (7<sup>ème</sup> résolution) a donné son autorisation au Conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions (le « Programme de Rachat ») conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce.

### **2) Caractéristiques du Programme de Rachat**

Le Programme de Rachat a été adopté pour une période de 18 mois à compter du 3 juin 2010.

Le prix maximum d'achat fixé par l'Assemblée est égal à 40 euros.

Le Conseil d'administration est autorisé à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital social de la Société.

Les différents objectifs du Programme de Rachat conformément à la réglementation en vigueur et aux pratiques du marché admises par l'Autorité des marchés financiers sont les suivants :

- assurer la liquidité et animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société, toute attribution gratuite d'actions dans le cadre de tout plan d'épargne d'entreprise, et toute attribution d'actions dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise et réaliser toute opération de couverture afférente à ces opérations, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques où le conseil d'administration ou la personne agissant sur délégation du conseil d'administration agira ;
- la conservation pour la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, conformément aux pratiques de marché reconnues et à la réglementation applicable ;
- leur remise à la suite de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la Société ;
- leur annulation ;
- mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des marchés financiers, ou tout autre objectif qui serait conforme à la réglementation en vigueur.

### 3) Rachats d'actions réalisés par la Société au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2009

Dans le cadre d'un programme de rachat autorisé par l'assemblée générale de la Société le 2 septembre 2005, la Société a conclu le 31 décembre 2005 un contrat de liquidité avec la Société Générale doté initialement d'un montant en numéraire de 400 000 euros.

Dans le cadre de son contrat de liquidité, la Société a effectué au cours de l'exercice 2009 sur ses propres actions les opérations suivantes :

- Nombre d'actions achetées ou vendues au cours de l'exercice : 110 517 à l'achat et 119 714 à la vente ;
- Le prix moyen pondéré des achats : 18,49 euros ;
- Le prix moyen pondéré des ventes : 18,26 euros ;
- Nombre des actions inscrites au nom de la Société à la clôture de l'exercice : 5 221 ;
- Valeur de ces actions évaluées au cours de clôture du 31 décembre 2009 : 99 418 euros ;
- Valeur nominale de ces actions : 0,10 euro ;
- Motifs des acquisitions effectuées : contrat de liquidité ;
- Fraction du capital que les actions inscrites au nom de la Société à la clôture de l'exercice représentent : 0,02%.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, Meetic n'a réalisé aucun programme de rachat d'actions en dehors du contrat de liquidité.

Au 31 décembre 2009, 5 221 titres et 136 232 euros en numéraire sont détenus au titre de ce contrat de liquidité.

En dehors de ce contrat la Société détenait au 31 décembre 2009, 17 996 actions propres valorisées à 197 milliers d'euros et représentant 0,08% du capital social de la Société.

Conformément au CRC n°2008-15 du 4 décembre 2008, les dispositions afférentes aux traitements comptables des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attributions d'actions gratuites aux employés s'appliquent aux plans d'options ou d'actions gratuites en cours.

Au 31 décembre 2009, seuls les plans d'attributions d'actions gratuites des années 2006, 2007, 2008 et 2009 chez Meetic sont concernés.

La société a au cours de l'exercice 2009 procédé à l'attribution définitive d'un tiers au profit des salariés pour 289 milliers d'euros comptabilisée en charges.

**4) Nombre de titres et part du capital que la Société détient directement ou indirectement au 30 juin 2010**

Au 30 juin 2010, 4 170 titres et 86 527,50 euros en numéraire sont détenus au titre de ce contrat de liquidité.

**A propos de Meetic, leader européen des rencontres ([www.meetic-corp.com](http://www.meetic-corp.com))** : Meetic gère deux services en Europe, Dating et Matchmaking, principalement sous les marques Meetic et Meetic Affinity, et exploite dans le domaine de la rencontre deux modèles économiques fortement complémentaires, l'un basé sur l'usage de l'Internet, l'autre du Mobile. En reprenant en juin 2009 les activités Europe du n° 1 mondial Match.com, Meetic a consolidé sa première place sur le continent. Le Groupe est aujourd'hui présent dans 16 pays d'Europe, et est disponible en 13 langues. Poursuivant depuis sa création une stratégie claire de leadership basée sur une politique qualité prioritaire, un marketing innovant et une parfaite maîtrise technologique, le Groupe s'attache à améliorer en permanence ses services et à répondre encore plus précisément aux différentes attentes de ses abonnés en Europe. Meetic a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de 157,9 M€ et une marge de ROAA de 23,7%.

Coté sur **Euronext Paris - Compartiment B** de NYSE Euronext - ISIN : FR0004063097

**Meetic**  
**Direction Financière**  
Sandrine Leonardi  
Secrétaire Général

**NewCap.**  
**Communication financière**  
Pierre Laurent  
Axelle Vuillermet  
Tél. : 01 44 71 94 94  
meetic@newcap.fr

\* \* \* \*

**Communiqué des résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2010 :**  
**28 juillet 2010, après la clôture des marchés**